



# Services à la personne



AVRIL 2023

La liste des entreprises concernées  
par cette fiche filière se trouve en  
annexe du document.



## Les chiffres clés de la filière en 2022

Pour les établissements TPE/PME, hors décret tertiaire.

200 600

Etablissements

4 970

GWh/an

**Consommation énergétique totale de la filière**

Toutes énergies (Electricité, gaz, fioul, etc. ) et tous usages (CVC, eau chaude, cuisson, équipements)

25 000

kWh/an

**Consommation énergétique moyenne par établissement**

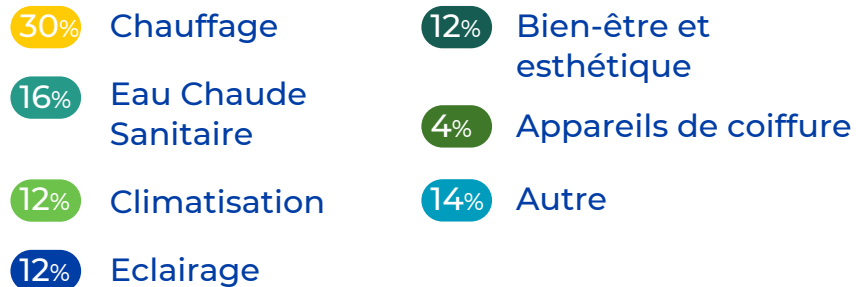
3 800€

HT/an

**Facture énergétique moyenne par établissement**



## Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage.





**Les leviers pour  
réduire sa  
consommation  
énergétique sur  
les principaux  
postes de  
dépenses**

01



30% 

de la consommation  
énergétique totale.

## CHAUFFAGE



## Principaux Ecogestes



**Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage** afin de le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux. Vous réaliserez des économies de chauffage importantes.

- ▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



**Purgez régulièrement vos radiateurs à eau chaude.** A chaque début de saison de chauffage, purgez vos radiateurs afin d'enlever l'air qui s'y accumule et qui nuit à ses performances.

- ▶ Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés



**Dégagez vos radiateurs obstrués** ainsi que les zones situées devant ou sur vos radiateurs afin de leur permettre de diffuser pleinement leur chaleur dans les pièces de votre local professionnel.

- ▶ Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés



**30%** 

de la consommation  
énergétique totale.

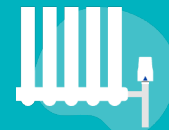
## CHAUFFAGE

## Principaux Equipements & Travaux (1/2)



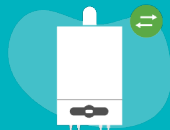
**Entretenez annuellement votre chaudière** à combustible (fioul, gaz, charbon ou bois) et **effectuez des analyses de combustion** afin d'optimiser son fonctionnement (obligation légale du 15 septembre 2019 pour les chaudières dont la puissance nominale est comprise de 4 à 400kW).

- ▶ Economies max : 12% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-3 000€)



**Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs** afin de pouvoir ajuster leur température à la main.

- ▶ Economies max : 6% de l'usage de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)



**Remplacez votre chaudière gaz ou fioul vieillissante** pour une **chaudière à condensation, à bois, une chaudière hybride ou une pompe à chaleur**.

- ▶ Economies max : 25 à 30% d'économie d'énergie par rapport à une chaudière de 25 ans

01



**30%** 

de la consommation  
énergétique totale.

**CHAUFFAGE**



## Principaux Equipements & Travaux (2/2)



**Installez un thermostat à programmeur horaire sur votre système de production de chauffage et réglez le pour le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux.**

▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



**Isolez thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres.**

**30%** 

de la consommation  
énergétique totale.

## CHAUFFAGE

### Ecogestes

- Compartimentez les zones ayant des températures différentes.
- Fermez la porte de votre local.
- Vérifiez le respect des réglementations, notamment que les débits de renouvellement d'air ne soient pas trop élevés, ce qui peut engendrer des consommations supplémentaires « inutiles ».
- Dans le cas d'un réseau de chauffage hydraulique, procédez à l'équilibrage de votre réseau afin d'assurer un débit constant sur l'ensemble du réseau et donc un chauffage homogène.

### Equipements & Travaux

- Installez un pilotage centralisé des appareils de chauffage/climatisation.
- Installez un rideau ou un sas d'entrée/groom de fermeture de la porte d'entrée.
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de chaleur.
- Privilégiez des systèmes peu inertiels et très réactifs sur la montée en température pour les locaux à usage intermittents.



02



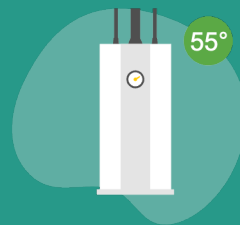
16% 

de la consommation  
énergétique totale.

## EAU CHAUDE SANITAIRE



Placez le ballon d'eau chaude à la verticale plutôt qu'à l'horizontale.



Réglez la température du chauffe-eau à 55°C pour diminuer le temps de préchauffe et limiter la formation de tartre.

Sources : CNIDEP, EDF

02



16% 

de la consommation  
énergétique totale.

## EAU CHAUDE SANITAIRE

## Principaux Equipements & Travaux (1/2)



**Faites détartrer votre chauffe-eau par un professionnel.**

- ▶ Economies max : 30% d'économie d'énergie pour 3mm de tartre enlevés sur la résistance



**Isoler le réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire.**



**Installez des équipements de robinetterie permettant de limiter le débit** (mousseur, douchette, aérateur, etc.) tels qu'un système hydro-économe ou de régulateurs de jet auto-régulés. Ces dispositifs permettent d'économiser sur la consommation d'eau chaude.

- ▶ Economies max : 25% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)

Sources :

02



16% 

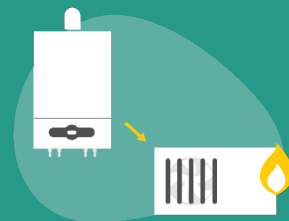
de la consommation  
énergétique totale.

**EAU CHAUDE  
SANITAIRE**

## Principaux Equipements & Travaux (2/2)



Installez des mitigeurs thermostatiques pour régler l'eau directement à la bonne température.



Si vous avez une chaudière à gaz : Installez une pompe à chaleur en remplacement de votre ancienne chaudière.

Sources : CNIDEP, EDF

02



**16%** 

de la consommation  
énergétique totale.

## **EAU CHAUDE SANITAIRE**

Autres

### Ecogestes

- Vérifiez régulièrement l'absence de fuites dans le réseau hydraulique.

### Equipements & Travaux

- Installez des ioniseurs ou un adoucisseur d'eau pour limiter l'entartrage de votre système de production d'eau chaude.
- Raccordez-vous à un réseau de chaleur s'il en existe un à proximité.
- Investissez dans un système de récupération des calories sur l'évacuation des eaux usées pour préchauffer l'eau froide d'ECS.

Sources : RenovOccitanie / EDF / ADEME

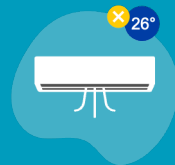
03

12%

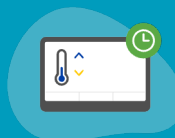
de la consommation  
énergétique totale.

## CLIMATISATION

Sources : Obligation du plan de sobriété  
énergétique / ADEME / CCI Oise



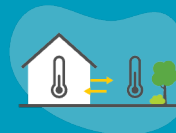
**Ne climatisez pas votre local si la température est inférieure à 26 degrés.**



**Programmez votre climatiseur en fonction de vos horaires d'ouverture.** Réglez la fonction de programme horaire sur votre système de climatisation vous permettra de planifier des ajustements de température en fonction des plages horaires d'inoccupation.

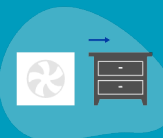
► Economies max : 10% de la consommation des équipements susmentionnés

## Principaux Ecogestes



**Optimisez votre température de climatisation.** Adaptez la température de la climatisation par rapport à la température extérieure, mais aussi à votre type d'activité. Si vous effectuez des tâches sédentaires, il est déconseillé de dépasser une différence de température de plus de 8°C avec l'extérieur.

► Economies max : 6% de la consommation des équipements susmentionnés



**Dégagez l'espace autour du condenseur de votre climatisation.** Vérifiez qu'il y a un espace suffisant autour du condenseur de votre climatiseur (partie généralement visible permettant la ventilation de l'appareil) pour qu'il fonctionne de manière optimale. Une distance d'un mètre est recommandée.

► Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



12% 

de la consommation  
énergétique totale.

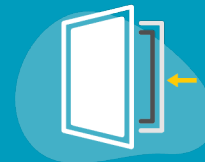
## CLIMATISATION

## Principaux Equipements & Travaux



Faites **entretenir périodiquement** vos installations de climatisation par un **professionnel agréé**.

- ▶ Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés



Isolez **thermiquement les locaux** en vérifiant notamment l'**étanchéité** et la **qualité des joints, des portes et fenêtres**.



Remplacez votre climatiseur ancien par une **pompe à chaleur, beaucoup plus économique**, qui vous permettra également d'assurer les fonctions de chauffage.

- ▶ Economies max : 50% de la consommation des équipements de climatisation et de chauffage

03



**12%** 

de la consommation  
énergétique totale.

## CLIMATISATION

Autres

### Ecogestes

- Ouvrez les fenêtres aux heures les plus fraîches (tôt le matin, ou la nuit quand c'est possible) plutôt que de sur ventiler en journée.
- Fermez les portes et fenêtres, et utilisez des protections solaires, aux heures les plus chaudes et quand la climatisation fonctionne.

### Equipements & Travaux

- Installez des brises soleil, stores et films soleil pour limiter les apports de chaleur de l'extérieur et l'utilisation de la climatisation
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de froid.

Sources : CMA Occitanie / CMA Bourgogne Franche Comté  
ADEME



**Pour aller plus  
loin :  
Les tendances  
de la filière**



### QUELQUES CHIFFRES

- Selon une étude reprise par Biblond, **97%** des clients de salons de coiffure estiment que **le développement durable est important**, et près d'une moitié d'entre eux considère qu'il s'agit même d'une priorité.
- **Plus de 50%** des français sont prêts à changer de salon de coiffure pour se rendre dans **un salon engagé ou « vert »**.
- On recense 31 salons de coiffure « bio » sur [Moncoiffeurbio.com](http://Moncoiffeurbio.com).

### LABELS & NORMES

- La norme internationale **ISO 26 000**, permet de reconnaître la mise en œuvre d'une démarche responsable à travers plusieurs leviers : qualité de vie au travail, prévention de la pollution, gestion des déchets, contribution au développement local etc.
- Le label « **Votre institut responsable pour une beauté durable** », créé par la CNAIB-SPA permet de reconnaître les professionnels de l'esthétique ayant une démarche responsable.
- « **Mon coiffeur s'engage** » est un label élaboré par l'AFNOR et ECOCERT en 2009. Il incite à réduire les consommations énergétiques, prévient des risques liés à la santé et encourage à utiliser les produits moins chimiques et moins polluants. Aujourd'hui près de 100 salons l'ont obtenus.

### PRATIQUES ECO-RESPONSABLES

- Utiliser des produits naturels et/ou labellisés : produits coiffants, soins corporels et produits d'entretien non toxiques, bio ou naturels (ex : COSMEBIO, BDIH, NF Environnement, Ecolabel Européen etc.)
- Réutiliser les bouteilles et flacons : après avoir acheté un produit, les clients peuvent revenir et remplir leur flacon vide en salon ou en institut
- Favoriser l'accès du salon/ de l'institut aux personnes à mobilité réduite
- Utiliser des douchettes pour réduire votre consommation d'eau (et réduire considérablement votre facture)
- Prévoir une bonne aération et ventilation générale pour renouveler l'air et ainsi diminuer la densité des polluants dans les locaux
- Couvrir votre spa avec une couverture thermique et une protection au sol, afin de le rendre jusqu'à 40% plus économe en énergie
- Pour les spas extérieurs, placer votre spa sous un auvent ou près d'un brise-vent





**Annexe**



## Entreprises concernées par la filière.

Le code à 4 chiffres et une lettre  
suivant le nom de la filière fait  
référence au code NAF (ex: 4789Z).

- 8690B Laboratoires d'analyses médicales
- 8690C Centres de collecte et banques d'organes
- 8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 8810B Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
- 8891A Accueil de jeunes enfants
- 8891B Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
- 8899A Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 9609Z Autres services personnels n.c.a.
- 9604Z Entretien corporel
- 9602B Soins de beauté
- 9602A Coiffure



Baisse les  
**WATTS**